



FILAGE

-coopérative-

En partenariat avec



CENTRE NATIONAL
DES ARTS DE LA RUE
ET DE L'ESPACE PUBLIC

ktha*)
compagnie

Objectifs de la formation

A l'issue de cette formation, les participants seront en mesure de :

- Travailler en collectif, mettre en place des temps de réflexion partagée.
- Mettre en place et veiller collectivement à l'organisation de la parole
- Partager des outils, les mettre au service d'un projet collectif
- Appréhender l'espace public comme partenaire de création et de représentation
- Considérer un lieu et son potentiel artistique (environnement architectural, sonore, circulation, passage...).
- Déterminer la pertinence de jouer pour l'extérieur, en dehors des lieux classiques de la diffusion.
- Appréhender l'environnement réglementaire de l'espace public, savoir mesurer les risques.
- Appréhender la relation au public spécifique à l'espace public.

Profils concernés et pré-requis

Cette formation s'adresse à tous les professionnels ayant un intérêt pour la création dans l'espace public. Ils devront avoir une pratique professionnelle en lien avec l'artistique et avoir un intérêt pour la vie en groupe et le goût des réunions.

FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

**EXPERIMENTER EN COLLECTIF
LES SPECIFICITES DE LA CREATION
DANS L'ESPACE PUBLIC**

**DU 22 NOVEMBRE AU 02 DECEMBRE 2022
70H / 10 JOURS**

Formation encadrée par une équipe composée de

Romain Verstraeten-Rieux, comédien - présence 70h

Qii Yoli, comédien, danseur - présence 70h

Et **Laetitia Lafforgue**, comédienne - présence 35h

Nicolas Vercken, auteur, metteur en scène - présence 35h

Contenu de la formation

Chaque temps de la formation est prétexte à l'apprentissage du travail en collectif. On expérimente ensemble. On analyse. On recommence. On tire des leçons. On se confronte au réel de l'espace public.

1. Développer ses connaissances sur les arts de la rue et la création en espace public

- enjeux sociétaux, territoriaux et politiques
- repères historiques, esthétiques
- cadre de production et de diffusion
- cadre réglementaire et enjeux techniques

2. Apprendre à se connaître, à travailler ensemble, produire de l'intelligence collective

- Installation d'un cadre de travail de douceur, agréabilité, bienveillance, inclusif.
- Conception d'une méthodologie de travail en équipe, mise en place d'outils
- Développement de ses capacités d'écoute, d'argumentation, de dialogue, d'adaptation au sein du groupe
- Organisation d'une équipe de travail, répartition des rôles et détermination des processus de partage de réflexion, concertation, prise de décisions
- Réalisation d'une série d'exercices en petits groupes qui aborderont la question de :
 - * La relation au lieu (public / privé, le signifiant / le signifié, le sens dramaturgique, le rapport aux usagers du lieu, l'architecture, les flux et usages de ville, le bruit, apprendre à observer...)
 - * La relation au public (son accueil, son installation, sa participation...)
 - * La relation au monde (fabrication du récit, à qui on s'adresse ? qu'est-ce que ça produit sur le monde ?)
- Après chaque exercice, on débriefe, on analyse, on tire des conclusions.

3. Réaliser une présentation d'un projet pensé et mis en oeuvre par le groupe

- A partir de contraintes données à l'ensemble du groupe (lieu, thème, durée), il élabore une proposition à laquelle est convié un public
- Le groupe devra mettre en jeu les apprentissages acquis lors des exercices réalisés en petits groupes : relation au lieu, au public, au monde.
- Etudes, recherches, tentatives, préparation de formes artistiques dans l'espace public
- Coordination artistique, logistique, technique
- Relation à l'organisateur et aux acteurs du territoire
- Exposition des problématiques et difficultés rencontrées, recherche de solutions

4. Analyser collectivement des projets individuels

- Présentation d'un projet artistique personnel
- Problématisation d'une question autour de ce projet (production, diffusion, gouvernance, dramaturgie...)
- Analyse collective et pistes de solution et de réflexion
- Réflexion et définition des stratégies de production et diffusion du projet

5. Bilan collectif de la formation

- Analyse collective des apprentissages
- Identification des outils et des mécanismes de décision
- Premiers réinvestissements des apprentissages dans sa pratique professionnelle

Modalités pédagogiques

Cette formation est considérée comme un temps de recherche et d'expérimentation en individuel, en petits groupes et en collectif.

Elle alterne apports de **connaissances théoriques** (pédagogie interrogative priorisée), **études de cas** et surtout **mise en pratique** de tous les enjeux spécifiques au collectif et à la création en espace public. L'acquisition de compétences et de connaissances se fera à travers des **temps de réunion, d'expérience** (être physiquement dans l'espace public) **et d'expérimentation** (concrétisation d'idées de création).

Chaque stagiaire sera invité-e à contribuer à une élaboration collective en s'appuyant sur son parcours et ses spécificités et sera encouragé-e à enrichir sa pratique au croisement de celle des autres.

Aussi, cette formation étant basée sur le collectif, nous recommandons aux stagiaires de dormir sur place et prendre les repas tous ensemble dans la mesure du possible.

Supports fournis

Les stagiaires et les formateur-ices auront comme base de travail, la salle de répétition/réunion du Boulon de 98 m² et comme lieux d'expérimentation l'ensemble des espaces publics alentours (Vieux-Condé, Condé-sur-l'Escaut, Peruwelz), des espaces urbains, ruraux, en friche, des canaux, des étangs, une forêt, la frontière... Ils pourront avoir accès à/aux (en fonction des autres occupations du site) :

- Deux grandes Halles : « Les Places Publiques » de 1167 m² et 920 m², qui constituent des espaces d'accueil du public, de jeux et d'exposition.

- Un espace de diffusion de 632 m² et de 10m de hauteur garantissant les scénographies les plus libres possibles (360°), modulable selon les configurations réalisées à partir d'éléments scéniques mobiles (jusqu'à 876 places),

- Une Fabrique de 764 m², espace de création et de recherche artistique composé d'une halle d'assemblage et d'ateliers techniques (bois/fer, couture/dessin/bureau, peinture), d'une loge et de sanitaires

- Une rue intérieure de 488 m² et une cour privative de 620 m²

- Espaces extérieurs du Boulon (cour, rue intérieure)

Le parc technique scénographique se compose d'un système de sonorisation « line array » de marque L-Acoustic, d'un équipement lumière composé d'une centaine de projecteurs de tous les types.

Par ailleurs, le Boulon possède 120 m² de praticables de scènes permettant des géométries variables de scénographies. Le matériel d'élévation est constitué de plateformes élévatrices de personnes, de chariots de transport ainsi que de tous les EPI nécessaire à leur utilisation. L'accès à tous les espaces du Boulon est accessible pour des gabarits de 5 mètres de haut sur 3 mètres de large.

Modalité d'accès, de suivi et d'évaluation

Avant la formation, chaque personne souhaitant participer à la formation est invitée à compléter un questionnaire de positionnement permettant d'exprimer directement à la responsable pédagogique sa situation et ses attentes.

Une feuille de présence est signée par demi-journée pour les formations en présentiel.

Les temps d'évaluation seront multiples et de différentes formes. Chaque fin de journée, un temps d'environ 30 min sera consacré à un bilan collectif avec les formateur-ices (évaluation formative) dans le

but d'informer les stagiaires du degré d'atteinte des objectifs de la formation. Ces temps serviront aux formateur·ices pour ajuster leurs interventions et aux stagiaires pour mesurer leur progression.

- Si la journée a comporté des apports en connaissances théoriques (histoire des arts de la rue, esthétiques contemporaines des arts de la rue...), les formateur·ices poseront une série de questions orales pour vérifier l'acquisition des connaissances de chacun·e.

- Si la journée a comporté des apports en connaissances procédurales (la réglementation des spectacles en espace public), les formateur·ices soumettront une étude de cas à réaliser par groupe de 4 personnes. Un rapporteur·se par groupe présentera l'étude de cas puis s'ensuivront des échanges entre les stagiaires ainsi qu'avec l'intervenant·e.

- Si la journée a comporté des apports en connaissances conditionnelles (expérimentations d'idées, mises en pratique...), les formateur·ices s'appuieront sur une grille d'évaluation pour échanger avec le groupe sur les ateliers menés dans la journée. En passant en revue les objectifs de la formation chaque jour, ils évalueront, ainsi que les participant·es, leur niveau de progression. Le groupe pourra alors être divisé en deux avec, pour chaque groupe, un rapporteur·se. En fin de bilan, les rapporteur·ses confrontent le résumé des échanges et fixent avec les formateur·ices les ajustements à réaliser pour la suite afin d'atteindre les objectifs.

A la demande d'un·e stagiaire ou des formateur·ices, un bilan individuel intermédiaire pourra être réalisé. Il s'appuiera sur la grille d'évaluation.

A la fin du stage, un bilan collectif basé sur la grille d'évaluation sera réalisé sous le même format que les bilans intermédiaires liés aux connaissances conditionnelles. Il permettra aux stagiaires de s'auto-évaluer et aux formateur·ices d'évaluer leur capacité à faire progresser le groupe. Il sera suivi par un entretien individuel lors duquel les formateur·ices rempliront la grille d'évaluation. Elle sanctionnera (positivement ou négativement) l'apprentissage lié à cette formation.

Une évaluation qualitative est réalisée en fin de formation, puis analysée par l'équipe pédagogique. Le résultat global est à la disposition des personnes ayant participé à la formation.

Une attestation individuelle de fin de formation est remise aux personnes ayant assidument participé à la formation.

Une évaluation « à froid » est réalisée environ 3 mois après la fin de la formation pour appréhender les résultats de la formation.

Moyens et accessibilité

Taille du groupe : 12 personnes

En dessous de ce seuil, Filage se réserve le droit d'annuler ou reporter la formation.

La formation se déroulera en **Présentiel** à Vieux-Condé (59). Le Boulon sera le camp de base. Les espaces alentours seront également des lieux d'expérimentations.

Le Boulon dispose d'un espace d'accueil. Les salles sont équipées de tableaux, moyens de projection, accès au Wifi (dans la majorité des cas).

La formation n'est en aucun cas adaptable en distanciel.

Filage est doté d'une référente handicap et peut étudier avec vous les différents aménagements de votre projet de formation. Contactez-nous pour que nous prenions les dispositions nécessaires pour vous accueillir au mieux.

Tarifs et modalités d'inscription

2064 € TTC / participant.e -

Envoi d'un devis sur demande

Dans la mesure où nous recommandons aux stagiaires de dormir sur place et prendre les repas tous ensemble dans la mesure du possible, des solutions d'hébergement sont proposées et les repas du midi sont pris en charge.

Prise en charge et financement : Contactez-nous, nous pouvons vous conseiller sur les possibilités de prise en charge en lien avec nos partenaires réguliers ([AFDAS](#), [Pôle Emploi](#)...). (Attention les délais de traitement des demandes de prise en charge des opérateurs publics peuvent varier de 2 à 4 semaines).

Date limite d'inscription : inscription définitive au plus tard 8 jours avant le début de la formation, selon nos [Conditions générales de vente](#).

Contact : Anne-Sophie MELLIN responsable pédagogique et référente handicap
03 20 47 81 72 – formation@filage.fr

FILAGE – 7b rue de Trévis, Lille (59) – N° de déclaration d'activité: 32 59 10645 59 – Siret : 892 090 424 000 11

[RETROUVEZ L'ENSEMBLE DU PROGRAMME DES FORMATIONS SUR WWW.FILAGE.FR](http://WWW.FILAGE.FR)

Programme mis à jour : 21/07/2022